

Récompense exceptionnelle pour le policier lié à l'affaire Benalla !

écrit par Marcher sur des oeufs | 25 juin 2021



Un masque à l'effigie d'Alexandre Benalla (image d'illustration).

Evidemment, quand on lit tout ça, on ne peut que penser que le nouveau commissaire général, bien que toujours mis en examen dans l'affaire Benalla, a reçu de Macron la rétribution méritée par son dévouement, son silence et son efficacité à avoir utilisé Benalla pour les basses oeuvres de Macron...

Contrôleur général à la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police de Paris (et « *excellent professionnel* », selon son chef, Alain Gibelin), Laurent Simonin est l'un des trois policiers mis en examen pour « violation du secret professionnel » et « détournement

d'images issues d'un système de vidéoprotection ». Comme Maxence Creusat et Jean-Yves Hunault, il est soupçonné d'avoir transmis à Alexandre Benalla la vidéo de la place de la Contrescarpe, le 18 juillet, après la publication de l'article du *Monde*. Laurent Simonin est également accusé par ses supérieurs hiérarchiques d'avoir autorisé Alexandre Benalla à assister à la manifestation du 1er mai, sans les prévenir. En 2017, Laurent Simonin avait failli quitter la police pour devenir directeur de la sécurité du PSG, mais il n'avait pas obtenu l'accord du préfet.

<https://lesjours.fr/personnages/laurent-simonin/>

.

Un policier mis en cause dans l'affaire Benalla est promu au grade de commissaire général

Selon une information du magazine *Le Point*, Laurent Simonin, un des personnages clé de l'affaire Benalla, a accédé il y a une dizaine de jours au plus haut du corps des commissaires. L'arrêté aurait donc été signé de la main de Gérard Darmanin. Ainsi que le rapporte *Le Point* ce 24 juin, l'un des principaux mis en cause dans le cadre de l'affaire Benalla aurait été promu, il y a neuf jours, «au grade de commissaire général, le plus haut du corps des commissaires». «L'arrêté a été signé de la main du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin le 15 juin», précise l'hebdomadaire

Mis en examen pour «violation du secret professionnel» et «détournement d'images issues d'un système de vidéoprotection», et par ailleurs accusé par ses supérieurs hiérarchiques d'avoir, sans les prévenir, autorisé Alexandre Benalla à assister à la manifestation du 1er mai, Laurent Simonin avait été, dans l'attente de son jugement, suspendu de son poste de chef d'état-major adjoint à la préfecture de police de Paris.

Bien que «dégradé» de son titre de contrôleur général, **il a**

toutefois été nommé, fin 2019, directeur départemental adjoint de la sécurité publique à Dreux, avant de s'envoler pour Mayotte début 2021, en tant que directeur territorial de la police de l'île. Cité par Le Point, le ministère de l'Intérieur a expliqué que la récente promotion de Laurent Simonin était liée à «ses qualités professionnelles et ses résultats [...] indépendamment de la procédure en cours».

Néanmoins, au sein de la police, certains s'interrogent aujourd'hui sur une telle promotion. *«Est-ce que son parcours correspond aux critères retenus pour être nommé commissaire général ? C'est la seule question qui vaille !»*, a en effet commenté un commissaire à la direction de la préfecture de police, cité par le magazine qui rappelle que **pour prétendre à une telle nomination, il faut être âgé d'au moins 59 ans.** **«Simonin en a 54, et devient donc commissaire général avec cinq ans d'avance tout en étant mis en examen dans une des affaires les plus retentissantes du quinquennat»**, relève encore Le Point.

En savoir plus sur RT France : <https://français.rt.com/france/88180-policier-mis-cause-dans-affaire-benalla-promu-grade-commissaire-general>